

PS



Secrétariat national à la Riposte

1^{er} juillet 2013

LOI SUR LA CONSOMMATION : MIEUX PROTÉGER LES CONSOMMATEURS, SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT, RÉÉQUILIBRER LES RELATIONS GRANDS GROUPES/PME

La loi sur la consommation a été adoptée en première lecture cette semaine à l'Assemblée nationale. Elle s'articule autour de trois éléments fondateurs pour rééquilibrer le droit des consommateurs.

Renforcer les droits des consommateurs

Grâce à cette loi, **les consommateurs pourront désormais s'unir et entamer des actions en justice en cas de préjudice**. C'est ce que l'on appelle l'action de groupe : « [elle] répondra à la fois à un déficit démocratique dans le champ économique et à un manque d'efficacité du droit en matière de recours collectif », a précisé Benoît Hamon.

Par ailleurs, **cette loi rend possible la résiliation des assurances multirisques habitation et responsabilité civile automobile** dès la fin de la première année d'engagement. Plusieurs objectifs sont ainsi remplis : permettre au consommateur de mieux faire jouer la concurrence, agir sur les dépenses contraintes des ménages, renforcer l'action contre les risques de non-assurance.

Un autre volet majeur de **la loi permet désormais de lutter contre le surendettement**.

Elle passe par :

- > Un meilleur encadrement du crédit renouvelable, puisqu'à partir d'un certain montant les vendeurs devront proposer des crédits amortissables ;
- > La création d'un registre national des crédits, permettant au prêteur d'être informé de la situation du consommateur au moment d'octroyer un nouveau crédit.

Vers une consommation plus responsable et qui crée des emplois

- > La protection offerte par l'indication géographique d'un produit l'avantage sur de nombreux points : le produit en tire une renommée certaine, et l'indication offre la garantie de qualité. Pour le consommateur, l'indication géographique est parfois un critère déterminant dans l'achat.
- > C'est pourquoi le projet de loi propose d'**étendre aux produits manufacturés la protection offerte par les indications géographiques**.

- > Par ailleurs, pour **lutter contre l'obsolescence programmée** des produits, le projet de loi sur la consommation a pour ambition d'améliorer l'information des consommateurs sur les garanties légales et sur l'existence et la disponibilité de pièces détachées.

Le rééquilibrage des relations entre les entreprises

- > Renforcer les effets de la loi sur les délais de paiement afin de protéger les petites entreprises
- > Nouvelles règles de transparence sur les relations commerciales entre la grande distribution et les fournisseurs

De nouvelles compétences pour la puissance publique

- > **L'autorisation des « visites mystères »** pour les agents de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), afin de constater et de prouver une infraction.
- > **L'augmentation des sanctions pénales** pour fraude économique.

Mais aussi...

- > La loi permet de rendre plus sûrs le commerce électronique et la vente à distance.
- > Un amendement socialiste a intégré à la loi l'interdiction de la vente aux mineurs de la cigarette électronique.

Cette loi protège mieux les consommateurs, rééquilibre les droits et les devoirs entre les particuliers et les professionnels, renforce les liens de solidarité contractuelle entre grandes entreprises et PME.

La loi touche à la vie quotidienne de nos concitoyens : assurances multirisques, information sur les pièces détachées, contrats internet, surendettement.

Les consommateurs sont désormais mieux protégés mieux informés, mieux outillés.

FINANCES PUBLIQUES : MAINTENIR L'EFFORT DE RÉDUCTION DU DÉFICIT, TOUT EN GARANTISSANT LA JUSTICE POUR NOS CONCITOYENS

- > La Cour des comptes a pointé un risque d'augmentation de la dette publique due au manque de croissance.
- > L'important est de tenir le cap de cet effort de rétablissement de nos comptes publics. Pour y parvenir, « *ce que doit faire la France dans l'année 2013, c'est tenir la dépense publique* » a affirmé François Hollande. Elle sera tenue en 2013, comme en 2012. Inférieure de 300 millions d'euros par rapport aux prévisions en 2012, stabilisée en 2013, la dépense de l'État, hors charge de la dette et pensions, diminuera d'un milliard et demi d'euros en 2014, comme l'a indiqué le Premier ministre dans sa lettre plafond du 24 juin.
- > Un effort d'économies sans précédent est programmé pour 2014 : un effort de 20 milliards d'euros sur le déficit (1 point de la richesse nationale), avec l'objectif de réaliser 70 % de cet effort par des économies en dépenses. Dans le cadre de la modernisation de l'action publique (MAP), 49 politiques publiques représentant plus de 20 % de la dépense publique, soit 200 milliards d'euros, sont en cours d'évaluation.
- > D'importants chantiers ont déjà été réalisés ou sont engagés : réforme du marché du travail, politique familiale, négociations sociales en cours sur les retraites, réforme à venir de la formation professionnelle.
- > Des postes seront créés dans les secteurs prioritaires (emploi, éducation, justice, sécurité) mais le nombre global d'emplois dans la fonction publique restera stable sur la durée du quinquennat.
- > « *La Cour des comptes est indépendante. Elle fait ses observations, elle donne son diagnostic, mais ce n'est pas elle qui fait la politique du gouvernement [...]. C'est au gouvernement, avec le Parlement, de trouver les bonnes solutions* » a déclaré Jean-Marc Ayrault.

LE CONSEIL EUROPÉEN : LA FRANCE A PESÉ DE TOUT SON POIDS POUR LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE DES JEUNES ET RÉORIENTER LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Lutter au plus vite et plus fort contre le chômage des jeunes

Les dirigeants européens se sont accordés pour accélérer la lutte contre le chômage des jeunes :

- > Davantage de crédits sont prévus : l'enveloppe de 6 milliards d'euros étalés sur sept ans est passée à 8 milliards d'euros débloquée sur deux ans
- > En France, 600 millions d'euros seront mobilisés pour 300 000 jeunes
- > Cette « *Initiative pour la jeunesse* » sera mise en œuvre dans les régions françaises les plus touchées, où le taux de chômage des jeunes est supérieur à 25 % de la population active de moins de 25 ans.

Construction européenne : des avancées grâce à la France

- > Une fois définis les objectifs, le choix des moyens pour les atteindre est laissé aux États

- > Les réformes doivent se faire dans le dialogue social ont acté les dirigeants européens
- > À mesure que l'Union peut s'élargir, « *la zone euro doit s'approfondir, s'intégrer davantage, se structurer démocratiquement* » a affirmé François Hollande. « *Il y aura une révision des traités une fois qu'on aura clarifié et que l'on aura donc choisi un mode de construction européenne qui ne pourra pas être simplement une union à vingt-huit. La zone euro avec des moyens supplémentaires, des modes de décision différents, c'est l'avenir de la construction européenne* » a-t-il complété.
- > François Hollande a annoncé qu'avec la chancelière allemande il a convenu « *d'un fonds qui serait dédié à la zone euro avec des recettes qui seraient affectées à ce fonds* ».

LE PARTI SOCIALISTE ET LE SPD ALLEMAND : ENSEMBLE POUR UNE EUROPE DE LA CROISSANCE ET DE LA JUSTICE

Mercredi 26 juin, Harlem Désir et une délégation du PS (Guillaume Bachelay, Estelle Grelier, Jean-Louis Bianco, Catherine Trautmann, François Rebsamen) ont rencontré Sigmar Gabriel, président du SPD, afin d'établir une déclaration commune en vue d'imposer une politique de croissance et de porter cette politique lors des élections européennes de 2014.

Engager la lutte contre le chômage des jeunes en Europe

- > Harlem Désir et Sigmar Gabriel ont tour à tour fustigé les politiques d'austérité imposées dans plusieurs pays membres de l'Union européenne, ayant pour grave conséquence un taux de chômage des jeunes exubérant.
- > « *Nous n'acceptons pas l'idée qu'il y ait une génération sacrifiée. Les jeunes ne peuvent pas payer une crise qui a été déclenchée par les marchés financiers* », a rappelé Harlem Désir.

Pour une politique de croissance dans l'Union européenne

- > Les deux responsables ont affirmé avec force leur volonté de s'unir afin de « *donner des*

perspectives à l'Union européenne ». Pour le Premier secrétaire du PS, « *on sortira de la crise en Europe par la priorité à la croissance, à l'emploi des jeunes, à des investissements communs dans l'avenir (...). Ce combat, nous devons le mener au niveau européen* ».

- > Sigmar Gabriel a quant à lui évoqué la « *collaboration étroite* » nécessaire entre le PS et le SPD sur les questions européennes.

Les socialistes français et allemands sont engagés ensemble, en cohérence et avec force dans les prochaines élections européennes. L'Europe a besoin d'une réorientation plus politique, plus sociale, plus démocratique. C'est le sens de la déclaration commune entre le PS et le SPD, pilier du futur projet du PSE pour les élections de mai 2014.

Face à la droite européenne qui ne jure que par l'austérité, il faut en Europe une majorité de gauche pour mettre en place une politique de relance, de grands investissements publics pour accélérer la sortie de la crise et lutter contre le chômage.